



Règlement intérieur du GCOB Bihorel Handball

Introduction

Le GCOB Bihorel Handball s'engage à promouvoir un environnement sportif sain, respectueux et inclusif pour tous ses licenciés, supporters et partenaires. Ce code de bonne conduite vise à établir des normes de comportement qui reflètent les valeurs fondamentales du club : le respect, l'intégrité, la solidarité et l'excellence.

1. Licences

1.1 Respect des règles

- Les licencié(e)s doivent respecter les règles du handball et les décisions des arbitres.
- Toute forme de tricherie, de violence ou de comportement antisportif est strictement interdite.

1.2 Comportement sur le terrain

- Les joueurs doivent faire preuve de fair-play et de respect envers les adversaires, les coéquipiers, les entraîneurs et les officiels.
- Les insultes, les gestes déplacés et les comportements agressifs sont proscrits.

1.3 Engagement et Ponctualité

- Les licenciés doivent être ponctuels aux entraînements et aux matchs.
- Une communication claire et respectueuse est attendue en cas d'absence ou de retard.

1.4 Hygiène et sécurité

- Les joueurs doivent respecter les consignes d'hygiène et de sécurité mises en place par le club.
- Le port de l'équipement adéquat est obligatoire.

2. Les supporters

2.1 Respect des Joueurs et des Officiels

- Les supporters doivent encourager les joueurs de manière positive et respectueuse.
- Les insultes, les crises de haine et les comportements violents sont interdits.

2.2 Comportement dans les Tribunes

- Les supporters doivent respecter les installations et le matériel mis à disposition.
- La consommation d'alcool et de substances illicites est strictement interdite dans l'enceinte sportive.

2.3 Fair-Play

- Les supporters doivent faire preuve de fair-play envers les supporters adverses et les officiels.
- Toute forme de discrimination (raciale, sexuelle, religieuse, etc.) est proscrite.



3. Partenaires

3.1 Respect des Valeurs du Club

- Les partenaires doivent adhérer aux valeurs du GCOB Bihorel Handball et les promouvoir dans leurs actions.
- Toute forme de publicité ou de promotion contraire à l'éthique du club est interdite.

3.2 Transparence et Intégrité

- Les partenaires doivent faire preuve de transparence dans leurs relations avec le club.
- Toute forme de corruption ou de conflit d'intérêt est strictement interdite.

3.3 Engagement communautaire

- Les partenaires sont encouragés à s'engager dans des actions communautaires et à soutenir les initiatives locales.
- Le respect de l'environnement et des pratiques durables est fortement recommandé.

4. Sanctions

4.1 Non-respect du Code

- Tout manquement à ce code de bonne conduite pourra entraîner des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive du club.
- Les sanctions seront décidées par le comité directeur du GCOB Bihorel Handball en fonction de la gravité des faits.

4.2 Procédure de signalisation

- Toute personne témoin ou victime d'un comportement contraire à ce code peut le signaler auprès du référent éthique du club.
- Les signaux seront traités de manière confidentielle et impartiale.

Conclusion

Le respect de ce code de bonne conduite est essentiel pour maintenir un environnement sportif sain et agréable pour tous. En adhérant au GCOB Bihorel Handball, chaque licencié, supporter et partenaire s'engage à respecter ces règles et à promouvoir les valeurs du club.

GCOB Bihorel Handball *Ensemble, faisons du handball un sport exemplaire !*